



COROT ENTRAIDE

Appel à Mécénat Social 2009

**Parcours vers l'insertion
Jeunes de 18 à 24 ans sans domicile à Paris**

Mécénat d'entreprise
Contact : Odile Hoenn
par téléphone : 01 45 24 54 46
par email : contact@corot-entraide.org

Paris, année 2009

Retrouvez plus d'informations sur www.corot-entraide.org

***Centre Corot Entraide d'Auteuil
4 rue Corot – 75 016 Paris
Association loi 1901, déclarée en 1983, reconnue œuvre de bienfaisance depuis 1995 par la Préfecture de Paris.***

COROT ENTRAIDE

Appel à Mécénat Social 2009

Parcours vers l'insertion Jeunes de 18 à 24 ans sans domicile à Paris

Qui sommes-nous ?

Corot Entraide est une association caritative créée en 1973, et déclarée sous le régime de la loi de 1901 en 1983.

Elle est reconnue œuvre de bienfaisance depuis 1985 par la Préfecture de Paris. Elle bénéficie d'un agrément délivré par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

Nos moyens

Des femmes et des hommes :

100 bénévoles, 8 permanents.

Des aides matérielles :

- Subventions publiques : 70% du budget
- Dons privés de particuliers et d'entreprises : 30% du budget
- Aides en nature :
 - Vivres, produits d'hygiène, vêtements neufs : Banque Alimentaire, collectes et dons
 - Prestations informatiques...

Des partenaires publics et privés :

DASS, DASES, CAF, Département et Ville de Paris, Conseil Général de l'Île de France...
Axa Atout Cœur, Camif Solidarité, Carrefour, JP Morgan, Nestlé France, PartnerRe, Vivéris...

L'Accueil des Jeunes de 18 à 24 ans SDF à Paris :

Corot Entraide héberge et accompagne vers l'insertion chaque année, environ 220 jeunes (H/F) de 18 à 24 ans sans domicile à Paris. Ces jeunes sont adressés par les *Missions Locales* parisiennes, le *Samu Social* ou des associations, lorsqu'ils manifestent la volonté de sortir de leur situation.

L'hébergement est lié à un contrat d'accompagnement vers un projet d'insertion mené avec l'aide des bénévoles et des permanents sociaux.

Colis d'alimentation et d'hygiène, repas, activités socioculturelles sont proposés pour aider le jeune à se socialiser et à reprendre confiance en lui.

L'accompagnement est d'une durée moyenne de 120 jours. 67% des jeunes quittent le Centre Corot avec un hébergement stable, 64 % avec un emploi ou une formation.

En complément de cet accueil d'urgence, l'association a ouvert en décembre 2008, le Centre Gutenberg, un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) d'une capacité de 31 chambres dans le XV^e arrondissement à Paris.

COROT ENTRAIDE

Appel à Mécénat Social 2009

Parcours vers l'insertion Jeunes de 18 à 24 ans sans domicile à Paris

Nos coûts d'accompagnement :

Le coût d'une journée d'accompagnement d'un jeune sans domicile par Corot Entraide est de **25 €**. Il comprend le coût de l'hébergement et le coût de l'accompagnement social nécessaire au travail d'insertion (salaires des permanents sociaux, frais d'animation et frais de fonctionnement).

A titre indicatif, la **durée moyenne d'accompagnement d'un jeune est de 120 jours**, soit un coût moyen de 3 000 € pour réaliser **un parcours d'insertion** grâce à Corot Entraide.

Comment nous aider ?

Votre entreprise peut contribuer au financement de journées d'accompagnement sous forme de modules, selon votre souhait ou vos possibilités.

Modules de journées d'accompagnement :	Montant du don	Déduction fiscale pour votre entreprise (*)	<u>Coût réel pour votre entreprise</u>
Financement de 10 journées	250 €	150 €	<u>100 €</u>
Financement de 50 journées	1 250 €	750 €	<u>500 €</u>
Financement de 100 journées	2 500 €	1 500 €	<u>1 000 €</u>
Financement de 120 journées, soit un parcours d'insertion	3 000 €	1 800 €	<u>1 200 €</u>

(*) **Au titre du mécénat**, le soutien de nos actions sous forme de don ouvre droit pour votre entreprise à **une réduction d'impôt de 60% de son montant**, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

(Article 238 bis du Code Général des Impôts modifié par la loi du 1er août 2003)

Pour que votre entreprise puisse bénéficier de ces avantages fiscaux, nous nous engageons à vous adresser par retour un reçu de don aux œuvres (*fiche Cerfa 11 580*02*).

COROT ENTRAIDE

Appel à Mécénat Social 2009

**Parcours vers l'insertion
Jeunes de 18 à 24 ans sans domicile à Paris**

Fiche de soutien à nos actions

Merci de bien vouloir compléter ce document et nous le retourner à l'adresse suivante :
COROT ENTRAIDE – 4 rue Corot 75016 PARIS.

Vous pouvez également prendre contact avec nous :
par téléphone : Odile Hoenn – 01 45 24 54 46
par email : contact@corot-entraide.org

Raison sociale de l'entreprise :

Représentée par : M.

Fonction :

N° Tél. :

Email :

Adresse :

Je souhaite vous rencontrer pour mieux vous connaître ou définir ensemble d'autres moyens d'action.

Oui :

Non :

Je vous adresse un don de _____ €, au titre du mécénat,

pour la participation au financement de journées d'accompagnement pour les jeunes de 18 à 24 ans sans domicile à Paris que vous accueillez et hébergez.

Chèque à établir à l'ordre de Corot Entraide

Je souhaite que mon entreprise soit mentionnée comme mécène dans les documents édités par l'association (lettre d'information, site Internet...).

Oui :

Non :

J'ai bien noté que je recevrai un reçu de don aux œuvres.

Fait à _____, le

Signature